

Madame, Monsieur,

Nous espérons que vous avez passé un bel été.

A l'heure actuelle, nous disposons d'un protocole sanitaire *publié en juillet 2021*.

En fonction de la situation épidémique, le gouvernement a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant 4 niveaux.

C'est le niveau 2 qui sera appliqué pour la rentrée : tous les élèves sont accueillis en présentiel.

La mise en œuvre des prescriptions émises par les autorités sanitaires nécessite une collaboration très étroite entre les différents partenaires de notre communauté éducative.

En tant que **parents d'élèves**, vous jouez un rôle essentiel.

Vous vous engagez :

- A ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID 19 chez lui ou dans votre famille.  
De même, les élèves ayant été testés positivement à la COVID 19, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié *comme « contact à risque »* ne doivent pas se rendre sur l'établissement : vous devez alors nous en informer !
- A lui rappeler les gestes barrières. Ce sont les mesures individuelles qui sont les plus efficaces contre la propagation du virus :  
*Se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.*
- A respecter les gestes barrières lorsque vous déposez ou reprenez votre enfant. Plus particulièrement, il est conseillé d'éviter les petits groupes de parents à l'entrée et sous le préau de l'école maternelle, sur le parvis de l'école primaire ou à proximité du portail du collège/ lycée : la reprise de votre enfant doit se faire le plus rapidement possible et ce, afin de limiter toute promiscuité inutile.
- A porter un masque de protection dès que vous franchissez le portail extérieur de l'établissement, surtout lorsqu'il y a un regroupement de personnes (particulièrement lors des entrées et sorties des élèves)
- A fournir régulièrement des mouchoirs jetables à votre enfant.
- A fournir un masque à votre enfant (du CP au lycée) ainsi qu'une pochette ou un petit sac plastique pour pouvoir le stocker.

Vous trouverez ci-dessous le protocole sanitaire de l'Institution applicable à la rentrée.

Bien cordialement,

Mme Corriger Bompard  
*Chef d'établissement Coordonnateur*

Mme Ruivard  
*Chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré*

- Ecole
- Collège
- Lycée professionnel

Place des Cordeliers  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. **04 73 23 25 25**

[ce.0631408N@ac-clermont.fr](mailto:ce.0631408N@ac-clermont.fr)

[www.sainte-therese-les-cordeliers.fr](http://www.sainte-therese-les-cordeliers.fr)

### PARENTS

Les parents s'engagent :

- A ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID 19 chez lui ou dans sa famille.  
De même, les élèves ayant été testés positivement à la COVID 19, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié *comme « contact à risque »* ne doivent pas se rendre sur l'établissement : ils doivent alors nous en informer.
- A lui rappeler les gestes barrières. Ce sont les mesures individuelles qui sont les plus efficaces contre la propagation du virus :  
*Porter le masque en espaces clos (du CP au Lycée), se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.*
- A respecter les gestes barrières lorsqu'ils déposent ou reprennent leur enfant. Plus particulièrement, il est conseillé d'éviter les petits groupes de parents à l'entrée et sous le préau de l'école maternelle, sur le parvis de l'école primaire ou à proximité du portail du collège/ lycée : la reprise des enfants doit se faire le plus rapidement possible et ce, afin de limiter toute promiscuité inutile.
- A porter un masque de protection dès qu'ils franchissent le portail extérieur de l'établissement lorsqu'il y a un regroupement de personnes (particulièrement lors des entrées et sorties des élèves)
- A fournir régulièrement des mouchoirs jetables à leur enfant.
- A fournir un masque à leur enfant (du CP au lycée) ainsi qu'une pochette ou un petit sac plastique pour pouvoir le stocker.

### ELEVES

- Le port du masque :  
Pour les élèves de l'école maternelle, le port du masque est à proscrire.  
Pour les élèves de l'école élémentaire, pour les collégiens et les lycéens, le **port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire** dans les **espaces clos**.
- Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence :  
*Se laver/se désinfecter très régulièrement les mains (et plus particulièrement à l'arrivée dans l'établissement), tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.*
- La limitation du brassage des élèves :
  - Durant les récréations, respect des zones attribuées pour chaque niveau de classe.
  - La circulation des élèves dans les bâtiments et les déplacements doivent être organisés et encadrés :
    - Les **élèves de l'école élémentaire** se rendent directement dans leur classe à partir de 8H15.
    - Les **collégiens** se rangent, sur la cour, par classe à 8H, après les récréations et après le déjeuner. Accompagnés de leur enseignant, ils empruntent une entrée prédéfinie pour accéder à leur classe.
    - Les **lycéens** doivent se ranger par classe à 8H, après les récréations et après le déjeuner sous le préau pour attendre leur professeur qui les accompagne pour se rendre dans leur salle de cours.

## PERSONNELS

- Les personnels ayant été testés positifs à la COVID 19 ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié *comme « contact à risque »* ne doivent pas se rendre sur l'établissement et en informent le chef d'établissement
- Le port du masque :  
**Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire en école maternelle, primaire, en collège et en lycée dans les espaces clos.**
- Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence :  
*Se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.*
- Aération des locaux la plus fréquente possible et à minima avant le 1<sup>er</sup> cours du matin, durant les récréations et sur la pause méridienne.
- Les récréations :
  - **A l'école** : respect des récréations échelonnées et/ou des zones attribuées pour chaque niveau de classes.
  - **Au Collège** : respect des zones attribuées pour chaque niveau de classes.
  - **Au Lycée** : dans la mesure du possible, constitution des groupes par niveau de classes.

## FERMETURE DES CLASSES ET CONTACT-TRACING



- **A l'école**, dès le 1<sup>er</sup> cas positif, la classe est fermée pour 7 jours.
- Au **collège et au lycée**, un protocole de « *contact-tracing renforcé* » est mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif :
  - **Les élèves « contact à risque » non vaccinés** sont isolés 7 jours à leur domicile.
  - **Les élèves « contact à risque » justifiant d'une vaccination complète** poursuivent les cours en présentiel.